

# SECURETHANE

National Fire Protection Association (NFPA)	Risques d'incendie	Hazardous Material Information System (HMIS)	Santé	1
	Réactivité		Risques d'incendie	0
	Danger spécifique		Réactivité	0
Vêtement de protection: Aucun requis	Apparence Blanc. Opaque. Émulsion Voir la Section 9.			
	ATTENTION: Peut irriter modérément les yeux. Peut irriter modérément la peau.			

## Section 1. Identification du produit et de la compagnie

Nom du produit	<b>SECURETHANE</b>	Code	54671
Utilisation du produit	Industriel/Institutionnel: Nettoyage de plancher	PMS#	462005
FTSS#	124670002	Date de validation	6/8/2004
Siège social aux É.U.  JohnsonDiversey, Inc. 8310 16th Street Sturtevant, Wisconsin 53177-0902 Phone: (888) 352-2249 MSDS Internet Address: www.johnsondiversey.com	<b>Siège social au Canada</b>  JohnsonDiversey - Canada, Inc. 2401 Bristol Circle Oakville, Ontario L6H 6P1 Phone: 1-800-668-3131	Date d'impression	6/8/2004
		Remplace	Aucune validation antérieure
		En cas d'urgence	(800) 851-7145

## Section 2. Composition et informations sur les ingrédients

Ingrédients	# CAS	% en poids	Limites d'exposition	CL50/DL50
Éther de dipropyléneglycol et de méthyle	34590-94-8	1-5	<b>OSHA (États-Unis). Peau</b> TWA: 600 mg/m <sup>3</sup> 8 heure(s). STEL: 900 mg/m <sup>3</sup> <b>ACGIH (États-Unis). Peau</b> TWA: 606 mg/m <sup>3</sup> STEL: 909 mg/m <sup>3</sup> <b>ACGIH TLV (États-Unis, 2003). Peau Remarques:</b> STEL: 909 mg/m <sup>3</sup> 15 minute(s). STEL: 150 ppm 15 minute(s). TWA: 606 mg/m <sup>3</sup> 8 heure(s). TWA: 100 ppm 8 heure(s). <b>OSHA PEL (États-Unis, 1993). Peau Remarques:</b> TWA: 600 mg/m <sup>3</sup> 8 heure(s). TWA: 100 ppm 8 heure(s)	ORALE (DL50): Aiguë: 7500 mg/kg [Chien]. CUTANÉE (DL50): Aiguë: 9480 mg/kg [Lapin].
Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle	111-90-0	1-5	<b>AIHA WEEL (États-Unis, 2003). Remarques:</b> TWA: 25 ppm 8 heure(s).	ORALE (DL50): Aiguë: 3620 mg/kg [Lapin].
Polymères Acryliques		10-30	Non disponible.	Non disponible.
Eau	7732-18-5	60-100	Non disponible.	Non disponible.

### Section 3. Identification des risques

Voies d'absorption	Inhalation. Contact avec la peau. Contact avec les yeux.
Effets aigus potentiels sur la santé	
Yeux	Peut irriter modérément les yeux.
Peau	Peut irriter modérément la peau.
Inhalation	Inconnu.
Ingestion	Inconnu.
Conditions médicales aggravées par une surexposition:	Les personnes qui ont des troubles dermiques pré-existants peuvent être plus prédisposées à l'irritation.
Voir Information toxicologique (section 11)	

### Section 4. Premiers soins

Contact avec les yeux	Rincer immédiatement à grande eau. En cas d'irritation, consulter un médecin.
Contact avec la peau	Rincer immédiatement à grande eau. En cas d'irritation, consulter un médecin.
Inhalation	Les premiers secours ne sont pas nécessaires.
Ingestion	Boire immédiatement et abondamment de l'eau. En cas d'indisposition, consulter un service médical.
Notes au physicien	Sans objet.

### Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité du produit	Inconnu.
Points d'éclair	Aucune.
Produits de la combustion	Inconnu.
Appareils et méthodes de lutte contre les incendies	Éteindre avec un brouillard d'eau ou avec un extincteur à anhydride carbonique, à poudre sèche ou à mousse appropriée. On peut recourir aux méthodes habituelles de lutte contre l'incendie.
Special Remarks on Fire and Explosion Hazards	Inconnu.

### Section 6. Mesures à prendre lors de déversements accidentels

Précautions personnelles	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Précautions pour l'environnement et procédures de nettoyage	En cas de déversement important: Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Balayer ou ramasser le matériel. Placer dans des contenants secs et propres répondant aux normes des méthodes approuvées d'élimination. Terminer le nettoyage avec un rinçage à l'eau.

### Section 7. Manipulation et entreposage

Manutention	Éviter le contact avec la peau et les yeux. POUR UTILISATOIN COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT.
Entreposage	Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger du gel. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

### Section 8. Contrôles lors de l'exposition/Protection personnelle

**Contrôles d'ingénierie** Aucune ventilation particulière requise. Ventilation adéquate du local

**Protection personnelle**

*Yeux* Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation

*Mains* Gants résistants aux produits chimiques.

*Respiratoire* Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation

*Pieds* Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation

*Corps* Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.

### Section 9. Propriétés physiques et chimiques

**État physique et apparence** Liquide (Opaque Émulsion)

**Odeur** Léger. Ammoniacal.

**Couleur** Blanc.

**pH** 9.5 à 10 [Basique.]

**Gravité Spécifique** 1.03

**Point d'ébullition/condensation** 100°C (212°F)

**Point de fusion/congélation** 0°C (32°F)

**Solubilité dans l'eau** Complète.

### Section 10. Stabilité et réactivité

**Stabilité du produit et réactivité** Le produit est stable.

**Conditions d'instabilité** Inconnu.

**Incompatibilité avec différentes matières** Non disponible.

**Produits de décomposition dangereux** Quand exposé au feu: Forme des produits habituels de combustion.

**Polymérisation Dangereuse** Ne se produira pas.

### Section 11. Données relatives à la santé et à la toxicologie

**Toxicité aiguë** ORALE (DL50) Estimée à un niveau supérieur à 5000 mg/kg (rat).

**Effets d'une exposition chronique** Inconnu.

**Autres effets toxiques** Non disponible.

### Section 12. Information sur l'écologie

Non disponible.

### Section 13. Considérations lors de la disposition

**Information sur les déchets** Aucune précaution spéciale n'est nécessaire. Éliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations fédérale, provinciales, locales ou d'État.

**Section 14. Renseignements sur l'expédition**

**Classification pour le DOT**

<b>DOT Nom d'envoi</b>	S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.
<b>UN/NA</b>	Sans objet.
<b>Groupe de Conditionnement</b>	Sans objet.
<b>DOT Special Considerations</b>	Sans objet.

**TDG Classification**

<b>TDG Nom d'envoi</b>	S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.
<b>PIN/NIP</b>	Sans objet.
<b>Groupe de Conditionnement</b>	Sans objet.
<b>TDG Special Considerations</b>	Sans objet.

**Section 15. Information réglementaire**

Les renseignements dans cette section se rapportent aux ingrédients dans la section 2.

Réglementation des É.-U.

**Federal** SARA 302/304/311/312 substances dangereuses: Éther de dipropyléneglycol et de méthyle, Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle  
 SARA 311/312 distribution de F.S. - inventaire chimique - identification des dangers: Éther de dipropyléneglycol et de méthyle, Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle  
 SARA 313 - Préavis et rapport de déversement de substances toxiques: Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle  
 CERCLA : Substances dangereuses.: Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle

**état** New Jersey - Liste des déversements: Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle  
 New Jersey: Éther de dipropyléneglycol et de méthyle, Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle  
 Massachusetts RTK: Éther de dipropyléneglycol et de méthyle  
 Pennsylvanie RTK: Éther de dipropyléneglycol et de méthyle, Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle

Ils n'y a pas des ingrédients qui sont assujettis à la déclaration en suivant 'Proposition 65' de Californie.

**Information sur les produits enregistrés** Sans objet.

Règlements canadiens

**SIMDUT Classification** Substance non réglementée par le SIMDUT (Canada).

**Symbole du SIMDUT**



**Information sur les produits enregistrés** Sans objet.

**Inventaire des Produits Chimiques** Tous les ingrédients de ce produit figurent ou ils sont exemptes du Inventaire Américain des Substances Chimiques (Toxic Substance Control Act -TSCA).

**Section 16. Renseignements supplémentaires**

Autres considérations spéciales	Non disponible.
---------------------------------	-----------------

Version	1.01
---------	------

**Avis au lecteur**

*Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-inclus. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.*